



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA MPT

VAL-ET-CHATILLON

SAMEDI 10 MARS 2018

Présents : Mme ACREMENT Isabelle - Mme BESNARD Danielle -Monsieur BENA Olivier- Mme CAYET Denise – Monsieur CORNIBE Roger – Mme DARDAINE Jacqueline – Mr DARDAINE Roland – Mr DUMAND Jean Marie – Mme DUQUENET Colette – Mr DUQUENET Marceau – Mme ERHART Odette – Mme ERHLE Josiane – Mme ETIENNE Delphine – Mr FIDON Alain – Mme GERARD Marie Thérèse – Mr GRANDIDIER Alain – Mr GUYARD Robert – Mme HALBEHER Martine – Mr HALBEHER Robert – Mme KLEIN Annick- Mr LEMAIRE Michel – Mme LEMAIRE Monique – Mme LOUIS Josette – Mme MELINE Maguy – Mr PIERRE Paul – Mr MIGOS Yves – Mme ROLAND Brigitte – Mr ROLAND Philippe- Mme SCHMITT Marie Jo – Mr TALLOTTE Jean Claude – Mme TALLOTTE Josiane – Mme THOMAS Monique .

Pouvoirs : Mme FOX a Mr CORNIBE – Mme MASSON a Mr CORNIBE – Mr KLEIN a Mme KLEIN – Mme BESNARD a Mme SCHMITT – Mme STUB a Mr PIERRE – Laszlo ROLAND a Brigitte ROLAND – Mme CORNIBE a Mr CORNIBE – Mme LOUIS a Mme TALLOTTE – Mr GERARD Alain a Mme SCHMITT – Mr GERARD André a Mme SCHMITT – Mme BENA a Mr BENA – Mme MIGOS a Mr MIGOS.

Excusé : Monsieur Serge CLAUDE.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut se tenir.

Lecture est faite du compte rendu de l'Assemblée Générale de 2017.
Le compte rendu est approuvé a l'unanimité.

Mme SCHMITT , Présidente de la MPT, remercie Madame TALLOTTE, Maire de Val et Châtillon, pour le prêt de la salle des fêtes, de la salle de l'ancienne agence postale pour le bridge, de la salle anciennement Resto du Cœur, de toutes les parties de bâtiments ou nous entreposons du matériel et pour la mise a disposition des employés communaux pour la préparation de la Brocante du 18 Juin.

Elle remercie également Madame ACREMENT, correspondante de presse pour l'Est Républicain, pour l'excellente couverture de nos manifestations.

Merci aussi a toutes les personnes non adhérentes, et qui cependant, tout au long de l'année, viennent nous donner un énorme coup de main.

Enfin, cette année encore, nos bénévoles ayant été très actifs, nous avons pu organiser toutes les manifestations sans devoir solliciter l'aide d'autres Associations. Merci a eux.

BILAN DES ACTIVITES

En partenariat avec le CAJT

- Lors des vendanges de Septembre, organisée chaque année par l'équipe de Prévention du Lunévillois, Philippe a accompagné pour la seconde année, avec Didier, sur plusieurs jours,

- un groupe de jeunes du Territoire, dont l'age était compris entre 18 et 26 ans.
- Le 16 Février, 10 participants ont passé une après midi dans un Planétarium mobile, et sont partis a la découverte des étoiles, planètes et autres constellations.
 - Le 20 Juillet, nous avons accompagnés 37 participants à la sortie à Fraisepertuis, pour la journée. Malheureusement, très peu de personnes étaient issues de Val-et-Châtillon.
 - Le 24 Août, a eu lieu une seconde sortie d'une journée, au Parc du Petit Prince, près de Mulhouse, qui a réunie 32 personnes. Ce Parc est magnifique, et a beaucoup plu aux nombreuses familles présentes.
 - Le 31 Octobre, 70 personnes se sont réunies, la plupart déguisées, pour participer a une sortie au Parc de Sainte Croix, a l'occasion d'Halloween, toute l'après midi et en début de soirée.

Nos manifestations

- Le 8 Avril, nous avons organisé notre premier Loto de l'année, avec des bons d'achat et des paniers garnis en lots, ce qui attirent plus que les lots d'électro ménager.
- Le 13 Mai, Bourse aux Affaires de Printemps. Nous avons changé notre fonctionnement. Désormais, nous ne réceptionnons plus les objets et vêtements déposés par les personnes qui souhaitent vendre. Cela prenaient énormément de temps (une semaine) pour un très faible rendement, Maintenant, nous louons des tables et des portants, et les personnes viennent elles mêmes tenir leur « stand ».
- Le 18 Juin, la Brocante qui avait lieu depuis des années au 15 Août, a été avancée a cette date pour diverses raisons (moins de temps de préparation, durée de la manifestation plus courte permettant de ranger tout le matériel a une heure décente le jour même, donc pas de vol ou de casse de matériel passant la nuit dehors...). 25 exposants ont profité de cette belle journée, pour faire des affaires . A 18 heures, après leur départ, le démontage, le rangement et le nettoyage du site effectués, les bénévoles se sont réunis autour d'une table et ont pu profiter d'un bon moment de convivialité.
- Le 15 Août, pour la fête du village, nous avons organisé un dîner-spectacle, a la Salle des Fêtes, auquel ont participé 67 personnes. Pour le repas, nous avons fait appel a un traiteur local (Boucherie Lorentz a Badonviller) ; Les participants étaient très satisfaits, le repas étant très copieux. L'animation était assurée par un Magicien d'excellente renommée, qui a su parfaitement divertir les convives. Tout le monde a pu profité du feu d'artifices offert par la Municipalité, entre le fromage et le dessert.
- Le 26 Août, Bourse aux Affaires de Rentrée, organisée de la même manière que la première.
- Le 2 Septembre, second Loto de l'année, avec le même genre de lots.
- Les 27 et 28 Octobre, Bourse aux jouets, un très gros succès !
- Le 9 Décembre, Marché de Noël, avec 7 exposants vendant des décorations de Noël, des tricots, des petits gâteaux, des bijoux, des jouets,etc..., et qui ont occupés 18 tables d'exposition.
- Le 10 Décembre a eu lieu le repas de fin d'année de la MPT, offert par l'Association aux adhérents et a leurs familles. Cette année, l'élaboration du repas était confiée au restaurant Mirabelle et Tarentelle, de Badonviller. Après le repas, place aux jeux. Nous avons passé une agréable journée.

Le rapport des activités est approuvé a l'unanimité.

BILAN DES SECTIONS

Les horaires d'étudiant de Laszlo ne lui permettent pas d'animer pour le moment la section

Informatique.

Seule la section Bridge était active en 2017.

Monsieur Tallotte précise que la section fonctionne tranquillement, avec 4 personnes. Mais elle marcherait bien mieux avec au moins 4 personnes supplémentaires.

La section se réunit à l'ancienne poste, les samedis après midi de 14h à 19h, et les lundis soir, de 19h à 21h30 ou 22h.

RAPPORT FINANCIER 2017

Josiane Ehrlé, Trésorière de la MPT, présente l'état financier de l'Association.

Le solde en numéraire au 31/12/2017 s'élevait à 486,17€.

Le solde du compte bancaire au 31/12/2017 était de 6295,63€

Le solde global s'élève donc à 6781,80€

Yves MIGOS, vérificateur aux comptes, précise qu'il a examiné les comptes de l'Association le 3 Mars. Il n'a relevé aucune anomalie ni erreur, et a constaté la bonne tenue des comptes.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

VERIFICATEUR AUX COMPTES

Nous devons désigner un vérificateur aux comptes pour 2018. Monsieur Yves MIGOS accepte cette tâche, Nous l'en remercions.

ELECTION DU TIERS SORTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tiers sortant est composé de : Christine MIGOS- Marie Thérèse GERARD- Olivier BENA-Delphine ETIENNE.

Seule Delphine ETIENNE souhaite se représenter.

Marie Jo SCHMITT précise que depuis le 16 Janvier 2018, nous avons accueilli avec plaisir 20 personnes de Familles Rurales. Nous voulons qu'un référent de chaque section soit présent au Conseil d'Administration, c'est à dire une personne du Scrabble et une personne des Jeux de l'Amitié.

M. FIDON (scrabble) et M.CORNIBE (Jeux de l'Amitié) acceptent de rejoindre le Conseil d'Administration, accompagnés de M. DUMAND Jean Marie.

Ils sont tous les trois élus à l'unanimité, ainsi que Mme Delphine ETIENNE.

Le Conseil d'Administration se compose désormais ainsi :

Josiane TALLOTTE, membre de droit

Colette DUQUENET (2)

Philippe ROLAND (2)

Laszlo ROLAND (2)

Brigitte ROLAND (2)

Jean Claude TALLOTTE (3)

Marie Jo SCHMITT (3)

Josiane EHRLE (3)

Martine HALBEHER (3)

Delphine ETIENNE (1)
Roger CORNIBE (1)
Alain FIDON (1)
Jean Marie DUMAND (1)

MONTANT DE L'ADHESION 2019

Le conseil d'Administration proposait de laisser le tarif de l'adhésion 2019 à 7€, comme en 2018. Cette proposition est validée.

Marie Jo rappelle que suite à la mise en sommeil de l'Association Familles Rurales de Val-et-Châtillon le 13 Janvier, lors de leur Assemblée Générale, les 20 membres de cette Association se sont rapprochés de la MPT, afin de continuer leurs activités : scrabble les mardis après midi, et jeux du club de l'Amitié, les mercredis après midi.

Depuis le 16 Janvier, ces 20 personnes sont adhérentes de la MPT. Le scrabble se joue le mardi après midi de 14h à 16h30, à l'ancienne agence postale. Les jeux du club de l'Amitié se déroulent les mercredis après-midi à la salle des Fêtes, de 14h00 à 17h30. Nous allons d'ailleurs faire un courrier à la Mairie, pour demander l'autorisation de prolonger jusqu'à 18h30.

PROJETS 2018

- Samedi 14 Avril : loto
- Samedi 9 juin : Théâtre, avec la Compagnie Tamalou, le soir, Le spectacle dure 2 heures, sans entracte. Nous avons fixé l'entrée à 3€.
- Dimanche 17 Juin : Brocante
- Mercredi 15 Août : repas- spectacle
- Samedi 25 Août : Bourse aux affaires, Nous n'en ferons qu'une en 2018.
- Samedi 8 Septembre : deuxième loto.
- Samedi 17 Novembre : Bourse au jouets
- Samedi 8 Décembre : Marché de Noël
- Dimanche 9 Décembre : Repas de la MPT

Nous sommes en recherche de propositions pour faire des sorties pour les jeunes cet été, ainsi que pour organiser des repas à thème.

Marie Jo donne ensuite la parole à Madame Tallotte :

« Bonjour à tous. Je suis contente de voir que tous les anciens de Familles Rurales ont pu venir. Pour vous, cela ne changera pas grand chose, sauf les locaux pour le scrabble. »

Jean Claude Tallotte leur propose d'utiliser le frigo qui est à l'ancienne poste.

Madame Tallotte reprend la parole :

« Bienvenue, vous faites désormais partie de la même association. Concernant l'ancienne agence postale, vous pouvez passer le matin pour mettre le chauffage en route. (Marie Jo précise aussi qu'il y a dans l'armoire deux radiateurs sur roulettes qui appartiennent à la MPT).

Je remercie aussi les adjoints et les conseillers municipaux, qui d'ailleurs sont nombreux ici.

Il y a moins d'adhérents à la MPT maintenant qu'il n'y a plus de Centre Aéré, les enfants et leurs parents ne viennent plus. Mais il faut faire des choses pour les enfants quand même.

Le CAJT était là, au départ, pour les jeunes. Mais maintenant, compte tenu de la situation locale, les actions se font plus en direction des familles et des petits. Cela permet de les occuper.

Le CAJT a des moyens qui lui sont fournis par la Communauté de Communes, le Département, la Région, et s'appuie sur les idées fournies par les Associations.

Au sujet des subventions, la commune a donné 400€ en 2017. Pour avoir une subvention, il faut la demander, mais on ne demande pas une somme fixe. Il faut aussi fournir un compte rendu des activités et des comptes de l'Association.

On demande des activités en direction des enfants et des jeunes, car pendant les vacances, ils n'ont pas d'activité et font des bêtises. On n'a pas besoin de personnel, on peut les emmener promener dans la nature...

Je me demande pourquoi les enfants du Val n'ont pas plus participé aux activités et sorties en 2017, alors que c'était gratuit.

Il faudrait faire des après midi jeux vidéo, ou des lotos pour les enfants.

Concernant les dates des manifestations, on essaye de les caler pour ne pas être en compétition avec celle des autres communes, mais maintenant qu'il y a 51 communes dans la Communauté de Communes, c'est impossible de ne pas avoir de dates se télescopant.

Il n'y a plus rien dans l'ancienne école. Vous avez encore la salle anciennement des Resto du Cœur pour votre matériel.

Le Maire n'est que l'expression du Conseil Municipal, c'est le Conseil qui détermine la position. On a toujours été tourné vers les Associations. C'est bien que les gens puissent poursuivre leurs activités, des personnes du Val mais aussi des communes avoisinantes. »

M. CORNIBE prend ensuite la parole et remercie la MPT d'avoir accueilli les activités auparavant pratiquées avec Familles Rurales.

Marie Jo le remercie au nom de la MPT, et précise que nous sommes tous heureux de les accueillir. Ayant participé aux jeux pendant les deux mercredis des vacances scolaires, elle confirme que l'ambiance est excellente, et qu'elle a vécu de bons moments de convivialité.

M. Cornibé conclut en précisant que ces activités sont très importantes sur le plan social, car elles permettent à des personnes relativement âgées de se rencontrer.

La séance est levée, et Marie Jo invite chacun à participer au goûter de l'Amitié.